

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées (BS3V) et la Communauté de Communes du Vimeu dans le cadre de l'opération « restauration des réseaux de mares »

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, convoqué le 17 avril 2023, s'est réuni en salle polyvalente de l'immeuble Garopôle, sous la présidence de Patricia POUPART.

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Jean-Pierre BOUDINELLE, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Emmanuel DELAHAYE, Philippe DELAPORTE, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Denis DUROT, Philippe EVRARD, France FONGUEUSE, Jean GORRIEZ, Guy HAZARD, Claude HERTAULT, Eric KRAEMER, Valérie LEBORGNE DUBOIS, Jean-Paul LECOMTE, Jean-Jacques LELEU, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Eric MOUTON, Régis PATTE, Arnaud PETIT, Daniele PIERRU, Patricia POUPART, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ
Etait excusé ayant donné pouvoir : Monsieur Emmanuel Maquet.

Madame la Présidente ouvre la séance et propose de désigner Monsieur Eric Kraemer en qualité de secrétaire de séance conformément au texte en vigueur.
Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du comité syndical du 13 mars est adopté.

Délibération n°TD/CS323.18

Le Parc naturel régional Baie de Somme – Picardie maritime mène des actions de préservation et de restauration des réseaux de mares sur son territoire. Ces actions comprennent la mise en œuvre d'un programme pluriannuel de création, d'aménagement et de restauration de mares dans le cadre de l'opération « Restauration des réseaux de mares de Picardie maritime » réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Artois – Picardie.

Le diagnostic des mares et des bassins de la Zone d'Activité du Vimeu Industriel a mis en évidence leur intérêt comme réseau de mares pour héberger une biodiversité menacée à l'échelle du PNR.

Afin de pérenniser et renforcer la fonctionnalité de ce réseau, un programme d'aménagement, impliquant la création de nouvelles mares et le réaménagement écologique de bassins hydrauliques, a été élaboré par les équipes du PNR.

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur et en avoir débattu, le comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ D'autoriser Madame la présidente à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées (BS3V) et la Communauté de Communes du Vimeu dans le cadre de l'opération « restauration des réseaux de mares » pour effectuer les travaux de création de nouvelles mares et le réaménagement écologique de bassins hydrauliques sur la ZAVI.



Pour Extrait conforme,
La Présidente,
Patricia Poupart

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Patricia Poupart".